

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<u>171</u>	<u>191</u>	<u>171</u>

Séance du 22 août 2008

L'an deux mille huit

Et le 22 août

Date de la convocation
19 août 2008

à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre proscrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VEYRUNES; Maire

Date d'affichage
26 août 2008

Présents : MMmes COUSTES Elisabeth, REBOUL Nicole
MMrs, COUSTES-CHAPDANIEL J.C, DELORD Paul, MERIC Pascal,
ROUVIERE Francis
Excusés: Mme MAZEL Murielle, M BOULAT Olivier

Objet de la Délibération
Décision modificative

M MERIC a été nommé secrétaire

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu' afin d'ajuster les prévisions budgétaires de l'exercice 2008, il convient de prévoir des virements de crédits et des inscriptions budgétaires nouvelles.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de prévoir les virements de crédits et les inscriptions budgétaires nouvelles suivants:

	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>
	2315 38	- 17 000 Euros
	2313 67	+ 14 000 Euros
	2111 75	+ 3 000 Euros

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture

Ainsi fait et délibéré les jours mois et ans susdits

et publication ou notification

Pour extrait conforme
Le Maire
Alain VEYRUNES

